

41494
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège Social : 1201 Route du Plateau d'Assy
74190 PASSY
982 387 862 RCS ANNECY

BILAN AU 31 AOUT 2024

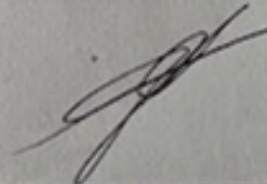
DOCUMENTS DEPOSES AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANNECY

1- Bilan et compte de résultat

2- Affectation du résultat

DOCUMENTS CERTIFIES CONFORMES,

Le Président,
M. Jean-Marc DAVID



Implid Expertise Conseil
Société d'Expertise Comptable
159 route de Closan - 74330 POISY

Bilan



Bilan actif

		31/08/2024		
		Brut	Amort. Prov.	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement			
	Frais de recherche et de développement			
	Concessions, brevets, licences, marques, ...			
	Fonds commercial			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains			
	Constructions			
	Installations techniques, matériel, ...			
	Autres immobilisations corporelles			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
	Participations	15,00		15,00
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)		15,00		15,00
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS			
	Matières premières			
	En-cours de production			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	CRÉANCES			
	Créances clients et comptes rattachés			
	Autres créances			
	Capital souscrit appelé non versé			
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT			
	Actions propres			
	Autres titres et instruments de trésorerie			
	DISPONIBILITÉS	542,29		542,29
	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			
	TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	542,29		542,29
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)		557,29		557,29

Bilan passif

		31/08/2024
		Net
CAPITAUX PROPRES	Capital	1 000,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	
	Écarts de réévaluation	
	Écarts d'équivalence	
	RÉSERVES	
	Réserve légale	
	Réserves statutaires ou contractuelles	
	Réserves réglementées	
	Réserves indisponibles	
	Autres réserves	
	Report à nouveau	
	Résultat de l'exercice	-2 562,26
	Subventions d'investissement	
	Provisions réglementées	
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		-1 562,26
AUTRES F.P.	Produit des émissions de titres participatifs	
	Avances conditionnées	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
PROV.	Provisions pour risques	
	Provisions pour charges	
TOTAL PROVISIONS (II)		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles	
	Autres emprunts obligataires	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
	Emprunts et dettes financières diverses	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
	Dettes fiscales et sociales	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
	Autres dettes	2 119,55
	Produits constatés d'avance	
TOTAL DETTES (III)		2 119,55
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)		557,29

Compte de résultat



Compte de résultat

		08/12/2023 - 31/08/2024
		Net
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	
	Production vendue de biens	
	Production vendue de services	
	MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	
	Production stockée	
	Production immobilisée	
	Subventions d'exploitation	
CHARGES D'EXPLOITATION	Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	
	Autres produits	
	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	
	Achats de marchandises	
	Variation des stocks de marchandises	
	Achats de matière première et autres approvisionnements	
	Variation des stocks	
	Autres achats et charges externes	2 562,26
	Impôts, taxes, et versements assimilés	
	Salaires et traitements	
	Charges sociales	
	Dotations aux amortissements et aux provisions	
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements	
	Sur actif circulant : dotation aux provisions	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	
	Autres charges	
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	2 562,26
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-2 562,26
QUOTES-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS	De participations	
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	
	Autres intérêts et produits assimilés	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	
	Différences positives de change	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	
	TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements et aux provisions	
	Intérêts et charges assimilées	
	Différences négatives de change	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
	TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		

		08/12/2023 - 31/08/2024
		Net
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)		-2 562,26
PRODUITS EXCEPTION.	Sur opérations de gestion	
	Sur opérations en capital	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	
	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	
CHARGES EXCEPTION.	Sur opérations de gestion	
	Sur opérations en capital	
	Dotations aux amortissements et aux provisions	
	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		2 562,26
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		-2 562,26

41494
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siege Social : 1201 Route du Plateau d'Assy
74190 PASSY
982 387 862 RCS ANNECY

DÉCISIONS ORDINAIRES ANNUELLES DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 24 FEVRIER 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2024

TROISIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 août 2024 s'élevant à -2 562,26 euros de la manière suivante :

Origine :

- Perte de l'exercice : -2 562,26 euros

Affectation :

- Au compte "Report à nouveau" -2 562,26 euros
Lequel s'élève ainsi à -2 562,26 euros

L'Associé Unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Jean-Marc DAVID

